JE CHANTE DONC JE SUIS !



Deux jours pour découvrir sa voix autour d'un répertoire varié (pop, circle songs, chants du monde) grâce à diverses activités ludiques qui nous permettront de libérer le corps, et donc la voix!

Cet atelier est ouvert à toutes et tous, débutant.e.s ou <u>champion.ne.s</u> de Karaoké! Il suffit juste d'avoir envie de chanter et d'être curieux de partager!

Chef de chœur et pédagogue, Fabien travaille avec tous les publics : adultes et enfants, amateurs et professionnels. Il dirige actuellement l'ensemble vocal de Saint Quentin en Yvelines, TINWË, chœur singulier autour des répertoires pop, traditionnels et improvisés et le collectif européen Revoice! International Vocal Ensemble.

Passionné de transmission et intéressé par tous les répertoires, il se forme régulièrement en France et à l'étranger : Dalcroze, Kodály, O Passo, TaKeTiNa et Toumback. Il poursuit actuellement un Master en "Innovative Choir leading" au Danemark.

Apprécié pour sa pédagogie, il est régulièrement sollicité par des organismes professionnels et amateurs pour animer des ateliers et formations en rythme, chant



Où? A la salle familia: Rue de Ville en Warêt à 5300 Vezin (Andenne, Belgique)

Quand ? Samedi 25 février 2023 de 10h à 17h et dimanche 26 février 2023 de 9h à 16h

Combien ? 100 euros pour les deux journées (possibilité de facture)

Envoyer un mail à valerie.wallet@hotmail.be

Acompte de 35 euros pour confirmer l'inscription*

Le restant dû pour le 15 février 2023

Sur le compte : FR76 4255 9100 0004 1199 9416 469

Besoin d'un logement? Le gîte des chevreaux : rue des Ampsées 422 d, 5300 Vezin

À 5 minutes à pied de la salle

*Nous nous réservons la possibilité d'annuler le stage en cas d'effectif insuffisant ou pour raison de force majeure et dans ces cas, vous rembourserons intégralement. En vous inscrivant, vous vous engagez à participer à l'intégralité du stage. Aucune absence ne pourra donner lieu à une réduction ou un remboursement. En cas d'annulation de votre part après le 15/02, sauf cas de force majeure et sur présentation de pièces justificatives, le montant du stage ne sera pas remboursé.